



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité

Question écrite n° 25545

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui fournir le calendrier des travaux de mise aux normes de sécurité de la maison de la Radio et de lui confirmer que les effectifs du personnel ne souffriront pas du déménagement lié à ces travaux.

Texte de la réponse

A la suite d'études réalisées sur la résistance au feu de la maison de la Radio et de l'avis rendu au printemps dernier par la commission de sécurité de la préfecture de police de Paris, un important processus de sécurisation du bâtiment de Radio France a été engagé. Un comité de pilotage associant Radio France, les ministères de tutelle et des experts a été mis en place afin d'étudier au plus près ce dossier et prendre rapidement les décisions adéquates. La société et l'État assument conjointement le financement de cette opération exceptionnelle : ainsi, dès 2004, l'État a prévu d'augmenter la dotation annuelle de la société de 7 MEUR, afin d'engager les opérations de sécurisation et de modernisation de la maison de la Radio. Des mesures de deux ordres ont par ailleurs été décidées. Tout d'abord, l'évacuation des zones à hauts risques, demandée par la commission de sécurité, est en cours, selon les modalités arrêtées par le conseil d'administration de Radio France du 9 juillet dernier. Cette opération implique le transfert d'une partie des archives de la société vers d'autres lieux, la réinstallation au sein de la maison de la Radio des matériels et personnels auparavant situés dans les zones à hauts risques, ainsi que le déménagement temporaire de certains services et directions dans un immeuble proche, avenue du Général-Mangin. Il a notamment été décidé de déménager France Inter, afin de saisir l'opportunité de cette nécessaire réorganisation pour mener à bien la numérisation de la station. Le calendrier de cette opération a reçu l'approbation de la préfecture de police de Paris. L'évacuation doit être achevée en janvier 2004, la réinstallation de France Inter avenue du Général-Mangin devant être terminée au cours de l'été prochain. Par ailleurs, s'agissant des travaux à réaliser, une étude a été lancée sitôt le problème connu : elle vise à définir la faisabilité, la nature et le coût des travaux à envisager. Les conclusions en seront remises avant la fin de l'année. Ce document permettra à la société et aux ministères de tutelle de prendre les décisions nécessaires quant à l'avenir de la maison de la radio, dans le souci de préserver la qualité des conditions de travail des personnels de Radio France dont ce processus vise à assurer une complète sécurité.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25545

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7381

Réponse publiée le : 22 décembre 2003, page 9826